



HEXOPÉE est un **support juridique** composé de juristes qui apportent aux associations employeuses une aide spécifique et des outils adaptés (modèle de contrat de travail, documents...) et répondent à vos attentes sur le plan juridique en matière sociale et conventionnelle.

Pour les structures appliquant les conventions collectives ECLAT, SPORT ou TSF :

Le montant de la cotisation est composé :

> d'une part fixe

> d'une part variable en fonction du nombre de salariés ETP N-2

La part fixe est à tarif réduit pour les associations qui sont affiliées à la FOL Drôme.

Plus d'informations sur le site d'[HEXOPÉE](#)

Contact : Elodie France – vie.associative@fol26.fr – 04 75 82 44 63